



INFO

ACTUALITÉS | novembre 2016

L'INCLUSION : PENSÉE UTILE, PENSÉE LIMITANTE ? *Christian Bader* page [02](#) | LE MINEUR, LE JUGE, LE PLACEMENT ET L'INSTITUTION *Bluette Chevalley* page [04](#) | SEMAINE D'IMMERSION À LA MAISON FAMILIALE PRÈS DE BRUXELLES *Jean-Frédéric Bruttin* page [06](#) | FÊTE DU GOÛT *L'équipe de cuisine* page [08](#) | LE TEXTE POÉTIQUE page [10](#) | REMERCIEMENTS page [12](#)

Sil est impossible de secourir toute la misère du monde, il est en tous les cas possible, pour chacun de nous, d'aider une ou plusieurs personnes dans notre environnement.

C'est dans cet esprit que l'Association «A Deux Mains» s'est mise au service de St-Raphaël pour nous soutenir dans la rénovation de notre chalet de Ravouéné. Une équipe de bénévoles motivés ont œuvré pour assurer toute l'organisation et la réalisation d'un grand gala pleinement réussi pour le plaisir de tous.

Dirigée par le dynamique président, Roger Morisod, courageux, motivé, créatif et ambitieux, la réussite était assurée et le souvenir reste grandiose.

Le but de l'Association «A Deux Mains» est de financer la réalisation d'un projet dédié à l'enfance, un concept remarquable notamment parce que l'on est au centre même de l'intelligence du cœur. On peut regretter que cette forme d'intelligence soit peu considérée et peu

valorisée dans notre société car elle demeure fondamentale en favorisant l'essentiel que nous recherchons tous : la qualité de vie.

L'intelligence du cœur associe à la fois

Danièle Pommaz | Présidente



les capacités intellectuelles et les sentiments et donne ainsi à l'être humain qualité d'humain, sa grandeur et sa valeur. L'Association St-Raphaël a donc bénéficié d'une aide considérable pour la reconstruction de son chalet dédié aux besoins de nos jeunes et de leurs familles.

Au nom de nos jeunes, nous exprimons un immense MERCI et une grande reconnaissance à l'Association «A Deux Mains».

Dans ce monde qui semble perdre les valeurs humaines et chrétiennes se trouvent un grand nombre de groupements d'organisations qui, chacune, récoltent des moyens pour les mettre au service des plus démunis. L'Association St-Raphaël remercie également le Lions Club, le Kiwanis Club, la Loterie Romande, et nos fidèles membres et donateurs. Année après année, nous accordons leur confiance et permettent la réalisation de projets pour nos jeunes.



Le milieu social aime bien se réinventer. C'est une bonne chose en soi, tout le monde peut en convenir. Soumettre à question l'action éducative afin de vérifier si le travail est toujours en accord avec les besoins de la personne accueillie, de son entourage et de la société est même une nécessité. Ainsi, depuis quelques années se pose la question de l'inclusion.

Mais avant de parler du sujet, faisons un petit retour historique. Au 19^{ème} siècle, les institutions pour jeunes étaient le plus souvent des orphelinats. Ils étaient plutôt conduits par le clergé et la morale chrétienne y faisait souvent régner une discipline de fer. Il fallait que ces jeunes abandonnés soient normés selon cette morale. L'intention était louable et la manière semblait juste dans ce contexte. Il fallait sauver ces enfants abandonnés et leur donner le savoir vivre en cours à cette époque, puis en faire de bons ouvriers.

Au milieu du 20^{ème} siècle est apparue la notion d'intégration. L'Etat prend conscience de sa responsabilité éducative même si, à cette époque encore, la création des institutions est souvent mue par l'initiative de l'Eglise et de notables. C'est le cas de l'Institut Saint-Raphaël notamment. Cette volonté d'intégration suppose encore un système normatif auquel la personne doit s'adapter. On donne une chance à la personne et, en échange, elle se fonde dans les prérogatives du système. Pourquoi pas, après tout ? Toujours est-il que cette vision, qui a encore cours aujourd'hui, montre ses limites dans le fait que le contexte social est le principal garant de la règle et que l'individu a peu de marge à l'expression de son réel fond de compétences. Il est en besoin, donc la société se détermine en guide. Cette notion d'intégration a été améliorée rapidement par tout le mouvement systémique qui prend en compte l'apport ou la responsabilité de chacun dans une chaîne d'action-réaction.

Vers les années 1980, c'est la notion d'insertion qui apparaît. Le marché du travail a compris que cette valeur refuge ne pourrait plus être fournie à tout le monde. La société doit faire le deuil du plein emploi, même si cet idéal reste encore bien présent dans l'espoir d'un monde égalitaire. L'insertion fait appel à la responsabilité de chacun pour trouver sa place. La

société civile propose, mais l'individu doit montrer sa capacité à faire le bout de chemin. Or, à la naissance nous sommes tous égaux en droit mais pas égaux à tout point de vue. Nous naissons, qui plus intelligent qui moins beau, qui avec des limitations, etc... L'insertion, qui veut donner une chance d'exister, va générer son lot de difficultés qui conduisent à la lutte des places. L'approche contrat, où chacun fait 50% du chemin, est difficile à atteindre pour certains nombres de personnes. Ces dernières, en difficulté, sont considérées comme victimes d'un contexte tout comme des personnes ayant des capacités. Nous ne sommes pas encore dans la reconnaissance des compétences intrinsèques, celles-ci étant, à mon avis, minorées par la condition de victime.

On le voit bien, réfléchir à une meilleure solution sociale a aussi le revers de la médaille. Malheureusement, ce dernier est rarement anticipé puisque nous sommes tous concernés sur la nouvelle solution elle-même. Cela est d'ailleurs vrai pour beaucoup d'autres domaines. Cependant lorsqu'il s'agit d'être humains, l'impression a une autre résonance.

Alors qu'en est-il de l'inclusion créée sur la lancée de l'insertion, s'intéressant aux capacités de la personne en difficulté ? L'apport supplémentaire

l'inclusion réside dans la notion de contribution. Toute personne différente a sa place dans la société et en est contributive par ses compétences intrinsèques. C'est un projet stimulant et mobilisateur pour un système éducatif qui cherche à se renouveler et à améliorer sa capacité de soutien aux personnes momentanément en oubli de leurs compétences. C'est magnifique mais... Comment articuler cela dans une société à multiples vitesses ? Une société de productivité intense où le temps ne s'arrête plus ? Une société où l'activité de zapping permet souvent tout juste à une personne vivant un contexte stable de s'y accrocher ? Une société où le sénior peine à retrouver du travail alors qu'il est une somme de compétences ? Qu'en est-il donc pour un jeune qui n'a pas encore eu le temps de trouver les siennes ? Le présupposé du respect de la différence et de la contribution semble être ardu, surtout si l'on veut un changement radical, voire immédiat.

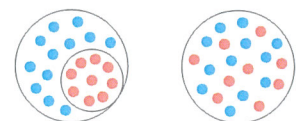
Certains chantres de l'inclusion prônent le fait que l'Institution avec des murs, même ouverte sur la société, a peu d'impact, voire un mauvais, sur le devenir d'une personne y résidant. Ils disent « si l'Institution faisait du bien cela se saurait... » et valorisent le fait qu'il faut faire disparaître ces murs. La seule vérité est le milieu naturel et l'acceptation par celui-ci de la contribution de l'être différent

à sa marche. Cette vision est soutenue, malgré elle, par des événements comme « l'enfance volée » des années 50/60 et aussi par les contraintes financières qui apparaissent chaque quinze ans à peu près. Pour mémoire, en 1994, on pensait fermer des institutions par manque de moyens. Au milieu des années 2000, lorsque la presse quotidienne parlait de la jeunesse violente, on manquait de places. Aujourd'hui, ces facteurs réunis font réfléchir sur le bienfondé du placement en Institution.

Le handicap pratique ce modèle depuis quelques années déjà, soit par le biais de la scolarité, soit par le biais de la formation et de l'exercice professionnels. Cela veut dire que l'inclusion est possible avec des personnes apparemment dotées de compétences pratiques et/ou intellectuelles moins élevées que le citoyen lambda. Ces projets requièrent du temps, beaucoup de temps. Donc, avec la jeunesse en difficulté, cette solution est peut-être réalisable avec un espace-temps qui permette l'adaptation de la société à ce mode de faire. Il n'en reste pas moins que l'Institution demeure un moyen adapté à un certain nombre de situations. La rupture avec le milieu social est si forte qu'elle requiert un éloignement pendant une certaine période. Le placement devient la moins mauvaise solution momentanée et l'inclusion à tout prix devient une

pensée limitante. Elle ne peut offrir à ces situations extrêmes une solution plus immédiate.

D'un autre côté, les institutions doivent aborder cette idée de l'inclusion en leur sein et leur concept fait apparaître la notion de contribution des jeunes à ce système éducatif. Très souvent, le rôle de « guide qui s'éteint la capacité du jeune qui peine à se retrouver. En ce sens, l'inclusion devient une pensée utile par la remise en question institutionnelle qu'elle génère. Pour Saint-Raphaël, l'inclusion est un outil pédagogique d'aveu au même titre que l'ont été d'autres courants sociaux.



INTÉGRATION

INCLUSION

Alors, l'inclusion : pensée utile ou pensée limitante ? A chacun de trouver réponse, pour ma part, sans doute peu des deux. Je pense qu'un nouveau mode de faire est une adjonction à tous les systèmes soutiens déjà en place pas nécessairement un effacement de programmes qui ont prouvé leur utilité dans le temps.

Christian Bac
Direct

Le droit pénal des mineurs en Suisse offre au juge des mineurs une grande palette de possibilités pour permettre si nécessaire à un jeune, garçon ou fille, qui a commis une ou plusieurs infractions entre 10 et 18 ans, de retrouver un cap dans un parcours difficile.

Il n'est certainement pas inutile de rappeler que notre système est basé

sur le dualisme peine/mesure, la mesure étant justement l'aide, sous moult formes, que le juge peut proposer, sinon ordonner, pour répondre aux principes qui sous-tendent sa tâche et qui sont la protection et l'éducation, ainsi qu'en filigrane la prévention. En premier lieu, les aides peuvent consister en mesures ambulatoires, telles que l'intervention d'un éducateur social, la mise

en place d'un suivi médical, psychologique ou thérapeutique, lesquelles peuvent déboucher également sur d'autres appuis dans le milieu jeune. Quant à la peine, elle se prononce en sus de la mesure, comme seule décision.

Parfois, ces mesures ambulatoires sont insuffisantes et il s'impose de retirer le mineur à sa famille pour



le placer en institution (plus rarement en famille d'accueil). Se tisse alors un réseau dont la coordination entre l'ensemble des partenaires est extrêmement importante, si ce n'est déterminante dans l'évolution du jeune. Outre le fait qu'on demande à ce dernier de faire preuve d'un minimum d'adhésion au placement, il est capital qu'il soit non seulement au centre des préoccupations, mais que les personnes qui gravitent autour de lui, équipe de l'institution, juge, parents, éducateur ou assistant social externe, présentent un discours uniforme. Et cela ne se fait pas sans communication, qui exige du juge disponibilité et réactivité, que ce soit pour participer à un bilan, souligner cas échéant les efforts ou les progrès réalisés, ou sanctionner une attitude inadéquate.

Le juge de son côté attend beaucoup de l'institution en charge du placement : qu'elle redonne au jeune un cadre souvent perdu ou déficient, qu'elle fasse renaître la confiance et l'estime de soi, partant la motivation à progresser ou avoir un projet, qu'elle œuvre à la restauration des liens rompus, notamment avec la famille en intégrant les parents au processus, qu'elle travaille sur les souffrances vécues, de même que sur les actes délictueux, la prise de conscience de ceux-ci et leurs conséquences.

Qui plus est, une institution d'éducation spécialisée se doit de constamment s'adapter aux besoins des jeunes et de la société. Un jeune en difficulté aujourd'hui n'est pas le même qu'un jeune en difficulté il y a une dizaine d'années. Les problèmes liés à des troubles du comportement, voire des troubles psychiatriques sont en augmentation. L'utilisation généralisée d'internet et des smartphones engendre des changements de comportement significatifs. Les modèles de référence changent et posent de nouveaux défis. Sur le plan du paysage des institutions s'est ajoutée à cela en 2016 la fermeture brutale du Foyer d'éducation de Prêles (BE), qui a créé un vide non résolu en supprimant le seul établissement de Suisse romande à proposer une structure à mi-chemin entre une structure ouverte, comme St. Raphaël, et une structure fermée, telle que celle dont nous disposons à Pramont (VS), mais destinée aux cas particulièrement difficiles. L'Institut St. Raphaël, dont l'ensemble des juges latins s'accordent à relever la ligne claire et cohérente du concept de même que la volonté constante d'adaptation, saura sans nul doute



participer à la réflexion qui d'impérativement réunir institut politiques et juges pour réagir face à ces défis.

Avec toujours en point de mire l'intérêt des enfants et des adolescents en rupture.

Bluette Cheval
juge des mineurs

*Présidente de l'Association latine
des juges des mineurs*



La Belgique... ce plat pays... et moi qui aime tant mes montagnes !! Quel défi. Me voilà parti un beau jour d'avril, en avion, pour rejoindre Bruxelles où David, un responsable bienveillant, m'attend. L'ambiance à l'aéroport, c'est vrai, n'est pas au beau fixe avec toute l'agitation autour des récents attentats. Je vais vivre une immersion dans une autre institution et je le pratique dans le cadre d'échanges professionnels mis en place par l'Institut Saint-Raphaël avec d'autres entités éducatives de Suisse et d'ailleurs.

L'immersion s'est faite très rapidement car, tout juste arrivé, me voilà déjà dans un tribunal de Bruxelles pour une affaire d'un jeune en cours. C'est comme dans les films !! Des robes noires, un procureur du Roi, un président, une avocate, un psychologue, un responsable de la Maison Familiale, toute une famille impressionnée, et moi de même ! Le système judiciaire montre les différences au niveau des codes vestimentaires mais une fois cela dépassé, les objectifs sont les mêmes que chez nous.

On m'héberge dans un endroit tranquille et calme. On m'invite à déguster des produits culinaires et boissons diverses, en dehors des heures de travail bien entendu. Les enfants et les ados sont très curieux de voir arriver ce Suisse qui fait concurrence au chocolat belge, combien délicieux.

Par la suite, direction la Maison Familiale pour un tour du propriétaire et présentation des différents secteurs et employés, très sympathiques et accueillants. Il y a là psychologues, éducateurs, responsables de structures, membres de l'administration, logopédiste, assistants sociaux, pédopsychiatre. À certains moments, membres de l'équipe et peut-être que j'en oublie. Il y a là une différence notable avec ma pratique quotidienne. Les populations professionnelles de l'Institut Saint-Raphaël sont principalement celles de l'éducatif et de l'enseignement. Tout ce qui est thérapeutique est externalisé depuis près de vingt ans. Ici, je rencontre donc des professionnels de cet ordre au quotidien.

Les échanges entre professionnels de toute l'équipe de la Maison Familiale sont captivants et intéressants. À l'instar de chez nous, l'orientation systémique se fait sentir, cependant l'axe projet individuel comme exercé à Saint-Raphaël apparaît peu. Les

jectifs sont d'abord liés aux souhaits des parents, des services placeurs ou du juge selon les difficultés du jeune. Et à notre Institut, chaque jeune a un éducateur référent qui va suivre les objectifs du jeune et s'occuper de ce qui est administratif comme les rapports. A la Maison familiale, une personne par groupe est désignée pour le suivi (si les objectifs ont été travaillés, rassembler les infos...+ rédaction finale des rapports). Une des pratiques très différentes réside dans le fait que des jeunes ayant un handicap psychique important fréquentent le même établissement que des jeunes ayant des troubles du comportement. Cela tient certaine-

Sincèrement, la semaine passée parmi l'équipe a filé. Le système est différent de la Suisse et de l'ISR. La vie de tous les jours y est plus familiale. Il faut dire que cela tient peut-être au fait que le mode de salutations entre adultes et avec les jeunes est un peu moins distant. La bise est pratiquée de manière usuelle.

Il y a des savoir-faire et des visions différentes des nôtres. Cela demande du temps pour les assimiler. Cependant, une chose est sûre : les problématiques, les souffrances, les questionnements, les doutes, les bons moments, et j'en passe, traversent les frontières. Les profes-

plan), durant l'été pour un camp quelques jours. Nous avons passé peu de temps ensemble. Ils ont couvert une petite partie du Val et des montagnes. Des échanges, des liens ont émergé entre jeunes, ainsi que des moments partagés (randonnée à la cabane de Moiry, repas soir ensemble...).

Nous savons que nos amis belges nous attendent. A nous de faire pas dans leur direction. Et même Breil chante... Avec des cathédrales pour uniques montagnes... », je suis certain qu'une multitude de surprises nous attend.

Jean-Frédéric Brut

Educateur social

« ÉCHANGER M'A PERMIS DE RELATIVISER, DE ME RASSURER ET DE CONTINUER À ACCOMPAGNER CES JEUNES AVEC CETTE MÊME VISION.... » Jean-Frédéric Bruttin

ment au fait de ce qu'ils appellent la mesure 140, qui fait suite à un rapport établi par un pédopsychiatre et/ou un psychologue. Comme en France, le trouble caractériel est souvent situé dans le champ du handicap. La notion de handicap social n'a pas cours en Suisse.

sionnels que j'ai rencontrés mettent de l'énergie, ont une vision positive de l'être humain.

Cette semaine m'a également permis de tisser des liens avec certains professionnels et ados qui sont d'ailleurs venus en Suisse, à l'ISR (Cham-

FÊTE DU GOÛT

BONJOUR À TOUTES ET À TOUS,

Née en 2015 dans l'esprit de l'équipe de cuisine, la « Fête du goût » est tout d'abord un événement destiné à réunir l'ensemble de Saint-Raphaël (jeunes, collaborateurs, Association et Fondation) dans un cadre « gustatif » différent et nous permettre de sortir de notre routine alimentaire.

Fort de succès rencontré lors de la première édition de la Fête du Goût qui - souvenez-vous - vous avait fait voyager du Maroc à la Jamaïque, en passant par la Thaïlande, l'équipe de cuisine de l'Institut a décidé de reconduire l'expérience cette année et de mettre le hamburger à l'honneur.

C'est ainsi que durant trois jours avec le concours des jeunes de Saint-Raphaël (tous les centres confondus) elle a confectionné trois burgers différents - de types italien, américain et mexicain - accompagnés de garnitures variées. En dessert, était proposé un petit chou à la crème travaillant sur l'idée du trompe l'œil.



Si l'envie de faire plaisir est la source du projet, concentration et application furent de rigueur pour relever le défi et accomplir le travail nécessaire pour pouvoir réjouir les papilles de tous les visiteurs. Mais dans les cuisines régnait une bonne humeur manifeste et les jeunes cuisiniers pâtisseries engagés pour l'occasion ont mis leur cœur à la tâche. Toute l'équipe de cuisine tient à les remercier pour leur aide si précieuse !

Merci également à toutes et tous qui nous ont rejoints pour cette agréable soirée qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant et chaleureuse. Tout le monde s'est régalé et nous retirons une grande satisfaction !

Aussi, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes gustatives !

L'Équipe de cuisine



LE TEXTE POÉTIQUE

Dans le cadre de leur cours de français, les élèves de 11ème ont abordé le texte poétique.

Après avoir étudié quelques notions de versification, ils ont dû composer un poème répondant aux critères suivants :

le poème doit être empreint d'une tonalité visible (joie, nostalgie, tristesse due à l'absence,...). Il célèbre une personne, un pays, un élément ou un animal. Il permet au lecteur de se représenter une image. Il comprend

huit vers de 6, 8 ou 10 pieds. Il y a au moins 2 rimes suivies et 2 rimes croisées. L'orthographe est soignée. Voici le résultat de ce travail.

1.

*Petit frère, roi de mon univers
Aide ta mère, protège ta mère
Protège ta sœur, protège ton petit frère
Car ils sont dans ton cœur.
Petit frère respecte ta mère
Ne fais surtout pas comme ton grand frère
Surveille bien ta sœur car elle a
Un très grand cœur.*

Elias

3.

*Oh seigneur des ventilateurs
Ventilateur qui n'a pas peur du vent
Ventilateur, seigneur de la fraîcheur
Aux hélices en plastique.
Je t'ai toujours voulu, ventilateur
Mais ton prix est trop cher pour du plastique.
Je t'ai toujours voulu dans ma demeure,
J'irai te prendre à M électronique !*

Matthieu

2.

*Oh mon cher Guizmo
Toi qui fais de si beaux morceaux
Que j'aime tellement écouter
Surtout avec beaucoup d'amis
En buvant un thé,
Avec un peu de rosée,
En présence de mélancolie,
En regardant du foot à la télé,
En mangeant du kiwi.*

Sebastian

4.

*Oh, Lionel Messi
Tu es le meilleur dans ton domaine
Dès que tu dribbles, tout le monde crie,
Tu marques des buts sans problème.
Dès que tu es devant un défenseur
Il a tout de suite peur.
Et malgré ton très petit gabarit
Tu fais tomber même Giorgio Chiellini !*

Yazan

REMERCIEMENTS



Le comité de
l'Association
« *A deux mains* »,
M et Mme Pomma
et la Direction de
l'Institut Saint-
Raphaël



Danièle Pommaz
Présidente de l'AS
et Roger Morisod
Président de
l'Association
« *A deux mains* » c
Monthey



L'INSTITUT ST-RAPHAËL

CP 177 | 1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41
info@saint-raphael.ch
www.saint-raphael.ch
CCP 19-2104-8



L'ASSOCIATION ST-RAPHAËL

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41



LA FONDATION ST-RAPHAËL

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41

ASSOCIATION SAINT-RAPHAËL **Comité**

Mme Danièle Pommaz, présidente, Chamoson | M. Jacques Vuignier, vice-président, Martigny | Mme Priska Cordonnier, secrétaire, Chemignin
Dessous | Mme Anne-Catherine Cordonnier Tavernier, Bramois | M. Victor Zwissig, Venthône | M. Jean-Maurice Favre, Vétroz | M. Christian
Bader: directeur de l'Institut Saint-Raphaël (voix consultative)

FONDATION SAINT-RAPHAËL **Conseil de Fondation**

M. Jean Zermatten, président, Savièse | M. Daniel Bitschnau, vice-président, Sion | M. Gilbert Jacquemettaz, secrétaire, Salins | M. Christian
Bader, Bramois | M. Christophe Darbellay, Martigny-Croix | M. Roger Gaillard, Venthône | Mme Danièle Pommaz, Chamoson | M. Roger
Puipe, Sion | M. Fernand Schalbeter, Grimisuat

Centre Pédagogique et Scolaire (CPS)	Centre de Préformation Mixte (CPM)	Centre de Préapprentissage (CPA)	Foyer pour Jeunes Travailleurs (FJT)
CP 177 1971 Champlan/Grimisuat Tél. 027 398 24 42 Fax 027 398 25 62 cps@saint-raphael.ch	CP 177 1971 Champlan/Grimisuat Tél. 027 398 12 13 Fax 027 398 24 75 cpm@saint-raphael.ch	Avenue Grand-Champsec 22 1950 Sion Tél. 027 203 35 50 Fax 027 203 35 51 cpa@saint-raphael.ch	Chemin des Potences 6 1950 Sion Tél. 027 322 92 68 Fax 027 322 92 62 fjt@saint-raphael.ch

AGENDA

2 JUIN 2017 | AG:

Assemblée générale de l'Association et remise du prix Kiwanis à l'Institut Saint-Raphaël, Champlan.
RENSEIGNEMENTS: christian.bader@saint-raphael.ch

INFO

IMPRESSUM — Editeur Institut Saint-Raphaël | **Coordination du magazine** Christian Bader | **Réalisation éditoriale et graphique**
OCTANE communication — www.octane-com.ch | **Illustrations** Tous droits réservés | **Impression** Imprimerie des Biolles, A